

Tarifs 2025

SERVICES LÉGAUX	PRIX
Enregistrement d'une entreprise avec activités commerciales	109 € (par unité d'établissement)
Enregistrement ou modification d'une société ou d'une entreprise sans activités commerciales	109 € (par unité d'établissement)
Pour toutes les sociétés soumises à enregistrement Modification de la qualité Ajout, suppression ou remplacement de personnes qui prouvent les capacités entrepreneuriales Modification de la date de début/de fin Enregistrement d'une unité d'établissement supplémentaire (deuxième, troisième, etc.) Modification d'une unité d'établissement (adresse, activités, données) Cessation d'une unité d'établissement Combinaison de ces éléments	109 € (par unité d'établissement)
Cessation d'une entreprise (dont 1 unité d'établissement)	109 € (par unité d'établissement)
Demande de carte professionnelle pour ressortissants étrangers : nouvelle carte, renouvellement, modification ou remplacement	140 €
Délivrance d'une carte professionnelle pour ressortissants étrangers (en cas de modification et remplacement gratuit)	1 an: 90 € 2 ans: 180 € 3 ans: 270 € 4 ans: 360 € 5 ans: 450 €
BCE : enregistrement en tant que syndic	109 €
Autorisation de vente porte-à-porte dans la Région de Bruxelles- Capitale: demande	150 €
Extrait d'entreprise de la BCE	13,22 € HTVA par unité d'établissement



SERVICES COMPLÉMENTAIRES	PRIX
TVA : demande	65 € HTVA
TVA : modification/arrêt	65 € HTVA
Numéro EORI	65 € HTVA
Agréation d'entrepreneur : demande	Classe 1: 150 € HTVA Classe 2-3: 500 € HTVA Classe 4-5: 600 € HTVA Classe 6-8: 900 € HTVA
AFSCA : demande/modification/arrêt	65 € HTVA (par unité d'établissement)
Attestation de capacités entrepreneuriales pour les entreprises étrangères : demande	60 € HTVA
Autorisation alcool : demande/modification/arrêt	65 € HTVA (par unité d'établissement)
BCE: correction (par d'autres instances)	60 € HTVA
Légalisation d'un extrait destiné à un pays étranger (apostille) + demande d'extrait	60 € HTVA par unité d'établissement + 13,22 € HTVA par unité d'établissement TOTAL : 73,22 € par unité d'établissement
LEI	89 € HTVA
Capacités entrepreneuriales : analyse	60 € HTVA
Demande de numéro d'entreprise pour une ACP	60 € HTVA
Publication de la constitution d'une SNC, SComm: mise en page et dépôt des formulaires	279,95 € TVAC + frais de publication du greffe : 271,89 € TVAC + enregistrement de l'acte : 50 € TVAC TOTAL : 601,84 €
Publication d'une modification au Moniteur belge : mise en page et dépôt des formulaires	170 € TVAC + frais de publication du greffe : 197,47 € TVAC TOTAL : 367,47 €
Publication de la modification des statuts : mise en page et dépôt des formulaires	520,93 € TVAC + frais de publication du greffe : 197,47 € TVAC TOTAL : 718,40 €
Publication de la constitution d'une ASBL : mise en page et dépôt des formulaires	279,95 € TVAC + frais de publication du greffe : 174,34 € TVAC + enregistrement de l'acte : 50 € TVAC TOTAL : 498,26 €
Publication de la modification d'une ASBL : mise en page et dépôt des formulaires	162,93 € TVAC + frais de publication du greffe : 163,56 € TVAC TOTAL : 327,91 €
Autorisation tabac : demande/modification/arrêt	65 € HTVA (par unité d'établissement)
Enregistrement du tabac	65 € HTVA
Attribution d'un numéro d'entreprise	60 € HTVA
Licence de boucher-charcutier : demande	65 € HTVA
Unisono: demander une licence	65 € HTVA